

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA STEP DE NOIRAIGUE

La station d'épuration des eaux usées (STEP) de Noiraigue, qui permet de collecter l'ensemble des eaux usées du village, a été mise en service en 1978 et a subi des travaux de réhabilitation en 1995. Elle a fonctionné jusqu'à ce jour sur le principe technique du lit bactérien.

Un crédit de 5'150'000 francs portant sur la réhabilitation des STEP de Boveresse et Travers ainsi que sur la reconstruction de la STEP de Noiraigue a été accepté par le Conseil général en septembre 2015. Cette demande de crédit faisait suite à une étude réalisée en 2013 quant à l'avenir de l'épuration des eaux usées de notre commune et de son organisation à futur.

Cette démarche a notamment démontré que dans un premier temps, la STEP de Noiraigue devait être maintenue et qu'il n'était pas imaginable pour des raisons techniques et financières d'acheminer par pompage les eaux usées de ce village sur la station de traitement de Travers. Station qui, à l'horizon 2035, devrait être la seule infrastructure de traitement des eaux usées des villages en amont.

C'est un chantier de plus de 2'700'000 francs qui a été entrepris en vue de la reconstruction des installations de traitement des eaux usées pour le village de Noiraigue, car il ne s'agissait pas de simplement rénover mais bien de remplacer ces installations afin de répondre aux normes quant à la qualité de l'eau rejetée et de permettre une exploitation pérenne sur plusieurs décennies.

Après avoir obtenu un permis de construire en 2019, les travaux ont pu débuter en 2020 en maintenant l'ancienne installation en exploitation durant toute cette période de chantier afin d'éviter une pollution du cours d'eau.

Aujourd'hui, cette nouvelle station est en fonction. Elle est capable de traiter plus de 46 m³ d'eau usée à l'heure, soit plus de 1'000 m³ par jour. Elle fonctionne selon un procédé de type réacteur à lit fluidisé (MBBR).

Cette technologie met en œuvre des supports bactériens, appelés médias MBBR, des immeubles à bactéries en quelque sorte. Ces « immeubles » se déplacent dans l'eau à épurer pour mettre en contact le plus grand nombre de bactéries avec la plus grande quantité d'éléments pollués. Après le passage dans ce réacteur biologique, l'eau passe dans deux bassins de coagulation/floculation, puis dans une filtration de 30µ (microns) avant d'être rejetée dans le milieu récepteur, en l'occurrence la Noiraigue.

Une inauguration sera organisée dans le courant de l'année 2023 où le service des eaux se réjouit d'ores et déjà d'accueillir la population afin de lui présenter ces nouvelles infrastructures au service des habitants du village de Noiraigue. •

BIEN MANGER AU QUOTIDIEN

Comment choisir son alimentation et ses produits? Afin d'apporter des réponses à cette question et à bien d'autres, un atelier à l'intention des seniors est proposé à Fleurier les jeudi 17 et lundi 28 novembre prochains (Fleurisia, 9h30 - 11h, même atelier à chaque fois). Organisée par la Fédération romande des consommateurs sur mandat du service cantonal de la santé publique, avec l'appui de la commune de Val-de-Travers et de Pro Senectute Arc jurassien, cette rencontre, gratuite, sera animée par Florence Authier, diététicienne, et Nicole Galland, présidente de la FRC Neuchâtel. Elle offrira l'occasion de se renseigner sur les différentes catégories d'aliments, la nécessité de varier ses repas ou encore les informations que contiennent les étiquettes. Les inscriptions, obligatoires, se font au Cora (032 886 46 20). •

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

PARASCOLAIRE DE FLEURIER

Les 66 places d'accueil parascolaire de Fleurier sont réparties sur trois sites différents: le premier groupe se trouve dans le collège « enfantine » de la rue du Temple pour les tout-petits, le second occupe des locaux dans l'enceinte de la patinoire et le troisième, pour les plus grands, prend ses repas à l'EMS des Sugits. L'équipe éducative se réjouit de voir les travaux d'extension du collège de Longereuse débuter, projet qui leur donnera, courant 2024, un outil de travail performant à la hauteur de la qualité du travail qu'elle fournit au quotidien. •



© TAMI BERGER (17/24)

DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: GENTIANA PERTESHI ASE, SARAH ROMAO ASE, STÉPHANIE BERGER COLLABORATRICE, CLIO GERUSSI RESPONSABLE DE SITE, OLGA PIO MARQUES ASE, JOANNE RODRIGUEZ ASE, SOPHIE GRANDJEAN EDUCATRICE, CLAUDIA ALVES DA SILVA SANTOS COLLABORATRICE, PAULA JEANNET ASE ET ANNE-LYSE AUDÉTAT ASE (LES DEUX PERSONNES DANS LES AIRS). MANQUENT: JAMIE RAY, APPRENTIE ET CÉLIA RHAM, STAGIAIRE



ANNONCES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE

Arrêté concernant les mesures hivernales et plans
L'arrêté et les plans sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

BOVERESSE: UN VILLAGE À 30 KM/H

Si le village de Boveresse connaissait déjà depuis longtemps une limitation de la vitesse à 30 km/h sur une partie de ses rues, il manquait encore un tronçon pour finaliser le concept global. C'est désormais chose faite avec l'introduction d'une zone 30 sur la route de Môtiers (depuis le ralentisseur au sud du village), la rue du Collège et la route de Couvet.

Boveresse est désormais un village-modèle pour le projet de zones 30 que le Conseil communal souhaite introduire largement dans les prochaines années dans les autres villages.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.
Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Couvet – Rue du Crêt-de-l'Eau 2
Fleurier – Rue de l'Industrie 10
Buttes – Le Faubourg 42
Boveresse – Rue du Quarre 26a
Couvet – Champs Renaud
Couvet – Champs Renaud
Môtiers – L'Astri
Travers – La Reta 1
Travers – Rue Sandoz-Travers 20a

DATES LIMITE OPPOSITIONS

7 novembre 2022
7 novembre 2022
14 novembre 2022

UNE ALLÉE POUR LES NAISSANCES DE 2021

Afin de saluer la centaine d'enfants nés en 2021 à Val-de-Travers, la Commune a récemment organisé sa traditionnelle « Journée des naissances ». L'occasion de réaliser un nouvel objet forestier, en l'occurrence de planter six feuillus pour reconstituer l'allée longeant la route menant à la Montagnette, à Fleurier. Mis en terre avec l'aide d'une partie des parents, ils prendront la place des frênes prélevés pour des raisons de sécurité.

Vous pouvez retrouver les photos de cette journée sur www.vdt.ch/page/journee-des-naissances. •

